

FICHE DE POSTE
Psychologue de l'éducation nationale (F/H)
Spécialité «éducation, formation et apprentissages »

Date de publication : sept 2022

INTITULE DU RECRUTEUR : Rectorat de l'académie de Strasbourg – Bureau DPE3	ORGANISME DE RATTACHEMENT : Ministère de l'Éducation nationale
CATEGORIE : Poste ouvert aux contractuels (F/H)	EMPLOI TYPE* : FP2AFS07

DESCRIPTIF DU POSTE (Missions - Activités principales) :

Les psychologues de l'Éducation nationale exercent leur métier dans le respect des principes déontologiques et éthiques de la profession réglementée de psychologue. Ils mobilisent leur expertise au service de la prise en compte du développement psychologique, cognitif et social des élèves pour assurer leur parcours de réussite. Ils apportent aux familles ainsi qu'aux équipes pédagogiques et éducatives un éclairage spécifique sur les élèves.

Lorsque les circonstances l'exigent, ils participent aux initiatives mises en place dans le cadre de gestion des situations de crise. Ils contribuent ainsi à favoriser une approche bienveillante de l'École. La spécialité "éducation, développement et apprentissages" s'exerce auprès des écoliers. Sa mission est d'agir en faveur du bien-être psychologique et de la socialisation des élèves pour faciliter l'acquisition de leurs apprentissages, et de participer à la prévention des risques de désinvestissement ou de rupture scolaires. Il favorise ainsi par son expertise la réussite scolaire de tous les élèves.

Le psychologue de l'Éducation nationale mobilise ses compétences sous la responsabilité de l'inspecteur de l'Éducation nationale de circonscription pour accompagner les équipes pédagogiques afin de développer l'intérêt et la motivation des élèves. Il intervient auprès des élèves en difficulté d'apprentissage comme en situation de handicap.

Le temps de travail des psychologues de l'Éducation nationale s'inscrit dans le cadre de la réglementation applicable à l'ensemble des fonctionnaires (1 607 heures annuelles). Dans ce cadre, les obligations réglementaires de services sont définies par spécialité. Le cycle de travail des psychologues de l'Éducation nationale se répartit sur les 36 semaines de l'année scolaire. Les psychologues de l'Éducation nationale peuvent en outre assurer un service supplémentaire, fixé par le recteur d'académie en fonction des besoins. Ce service pourra être d'une durée d'une semaine pour la spécialité "éducation, développement et apprentissages". Le temps de travail hebdomadaire comprend pour les psychologues de l'Éducation nationale de la spécialité "éducation, développement et apprentissages" : 24 heures inscrites dans l'emploi du temps établi sous la responsabilité de l'inspecteur de l'Éducation nationale de circonscription, dédiées à l'exercice de leurs missions. Le temps de travail hebdomadaire restant, comprenant notamment quatre heures hebdomadaires consacrées à l'organisation de leur activité, est laissé sous la responsabilité des agents. Il est consacré à l'exercice de l'ensemble des missions associées qui sont : le secrétariat administratif et la tenue des dossiers, la rédaction des écrits psychologiques (établissements de protocoles, cotation, comptes rendus et interprétation), la préparation des bilans et des réunions de synthèse, la consultation de documentation professionnelle, les activités d'études et de recherche.

Textes de référence parus au Journal officiel du 11 mai 2017 :

- Arrêté interministériel du 9 mai 2017 portant application du décret n° 2000-815 du 25 août 2000 relatif à l'aménagement et à la réduction du temps de travail dans la fonction publique de l'Etat aux psychologues de l'éducation nationale
- Arrêté ministériel du 9 mai 2017 portant application du décret n° 2000-815 du 25 août 2000 et relatif aux cycles de travail des psychologues de l'éducation nationale

Autorité hiérarchique : l'inspecteur de circonscription du premier degré

DIPLÔMES REQUIS :

Master en psychologie

SPECIFICITES DU POSTE :

Type de contrat : CDD

Volume horaire : temps complet ou temps incomplet

Durée : 12 mois (renouvelable selon besoins)

POUR CANDIDATER :

Veillez déposer votre candidature (cv + lettre de motivation + pièces obligatoires au format PDF)

sur le site ACLOE Strasbourg <https://applications.ac-strasbourg.fr/acloe/do/candidat>, en sélectionnant la discipline concernée.

Pour plus d'information : <https://www.ac-strasbourg.fr/recrutement-121853>